

Guingamp,
le 26 mai 2009



Monsieur Jean-René MARSAC
Président
Commission Locale de l'Eau
du SAGE VLAINE
Boulevard de Bretagne – BP 11
56130 LA ROCHE BERNARD

Objet : Interconnexion FEREL / RENNES
Restauration qualité des eaux

Monsieur le Président,

La première tranche du vaste projet d'interconnexion entre le barrage d'ARZAL et l'agglomération Rennaise vient d'être soumise à enquête d'utilité publique.

Ce projet, qui consiste en la mise en place de 95 km de canalisation, représente une dépense publique évaluée à 50 millions d'euros !

Si le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine approuvé en avril 2003 prévoit la mise en place de cette interconnexion, il affirme sans ambiguïté que « *la protection de l'eau potable du bassin passe avant tout par une politique active de reconquête de la qualité des eaux* » et que « *les solutions de sécurisation, renforcement, interconnexion, ne dispensent en aucun cas de la poursuite de l'extension de ces actions* » (disposition n° 15 du SAGE). Et le SAGE de préciser à propos des projets d'interconnexion qu'ils conduisent « *à confirmer la nécessité de la reconquête des eaux du réservoir de la Cantache pour qu'elles soient potabilisées dans les meilleurs délais* » (disposition n° 18).

Ces orientations retenues à l'unanimité par la Commission Locale de l'Eau, s'inscrivaient dans le droit fil du Schéma Régional d'Alimentation en Eau comme des multiples expertises menées au début des années 90 qui retenaient comme priorité, la reconquête de la qualité des eaux du Meu, du Frémur, et de la Cantache.

Force est de constater qu'aujourd'hui, ces orientations majeures du SAGE sont insidieusement reléguées au second plan, au profit de la réalisation de travaux aussi pharaoniques que coûteux. Ainsi, plus personne aujourd'hui ne s'émeut, que quinze ans après sa construction qui a coûté la bagatelle de 21 millions d'euros aux finances publiques, le barrage de Villaumur n'ait pas encore produit une seule goutte d'eau potable !

Monsieur le Président, notre association est inquiète de cette dérive.

- **Siège social :**
Venelle de la Caserne, 22200 Guingamp
tél/fax 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.asso.fr

Vous trouverez ci-joint l'avis que nous avons exprimé dans le cadre de l'enquête d'utilité publique qui vient de s'achever. Pour notre association, et comme prévu dans le SAGE, l'intérêt général consiste encore plus aujourd'hui qu'hier, à privilégier la reconquête de l'eau sur les bassins dégradés ainsi que la distribution d'eau potable à partir du barrage édifié sur la Cantache. La réalisation d'un réseau gigantesque de tuyaux entre Arzal et Rennes, ne ferait au mieux que masquer, au pire que conforter, la médiocre qualité des eaux du haut bassin de la Vilaine.

Compte-tenu de l'importance de ce projet d'interconnexion, de ses implications majeures sur la politique de l'eau du bassin, nous vous demandons de bien vouloir saisir la Commission Locale de l'Eau de ce dossier.

Nous estimons indispensable que la CLE soit prochainement informée dans ce cadre, de la mise en œuvre des dispositions relatives prévues dans le SAGE (11 à 14, 15 et 18) notamment pour ce qui concerne la reconquête des eaux sur les bassins versants du Meu, du Frémur, et de la Cantache. et qu'elle puisse débattre des impulsions nouvelles à donner à cette politique.

Vous remerciant par avance de l'attention portée à la présente, et persuadés que vous partagez cette vision d'une priorité maintenue à la restauration de la qualité des eaux pour le bassin de la Vilaine,

Nous vous assurons, Monsieur le Président, de notre considération distinguée.

LE PRESIDENT
C. RIGAUD



Copie à :

- Monsieur le Président de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine
- Monsieur le Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur le Président du Conseil Général du Morbihan
- Monsieur le Préfet de Région (MIRE)
- Madame la Directrice Régionale de l'Environnement

